

Date de la convocation : 7 mars 2013

Présents : BILLOT Maryse ; BOBILLIER Christine ; DI BENEDETTO Patrice ; FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCMITT Benoît ; JACOB Alexis ; JUAREZ Emilio ; LANTUÉJOUL Philippe ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIER Claude ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; RENAUDE Régis ; SAILLARD Patrick ; VIENNET Alain.

Excusés : PRAOM Christian                      procuration à HUFSCMITT Benoît

Absent jusqu'à 20 h 25 : Christine BOBILLIER a pris part au vote à partir du point 4.

Maryse BILLOT a été désignée secrétaire.

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 30 JANVIER 2013**

Point 6 : Il faut lire « le Conseil municipal approuve le compte de gestion du budget principal pour l'exercice 2012 » et non pas 202.

Le compte-rendu du 30/01/2013 est adopté à l'unanimité.

### **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposition d'inscrire un point supplémentaire :

Commission urbanisme : Point 20. Dispositif de maintien de l'application du dispositif d'incitation à l'investissement locatif intermédiaire « DUFLOT ».

Adopté à l'unanimité.

### **COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE**

#### **1. Dates des manifestations**

<b>Samedi 16 mars</b>	<b>de 9 h à 16 h</b>	Bourse aux vêtements organisée par les Loustiques du Marais, Espace du Marais,
<b>Dimanche 17 mars</b>	<b>à 14 h</b>	Loto organisé par l'ASPARELE, Espace du Marais,
<b>Lundi 25 mars</b>	<b>à partir de 16 h 30</b>	Don du sang, Espace du Marais,
<b>Mardi 26 mars</b>	<b>à 20 h 30</b>	Conférence-débat « Gérer son temps de mère pour avoir du temps de femme », proposée par Familles Rurales, Espace du Marais,
<b>Mardi 2 avril</b>	<b>de 9 h à 18 h</b>	Bus de la Création, place Charles de Gaulle,
<b>Mercredi 10 avril</b>	<b>à 14 h 30</b>	Animation jeunesse « Au temps des cathédrales, le Bossu de Notre-Dame », médiathèque l'Outo,
	<b>à 17 h</b>	Cinéma : « Panique au village », Espace du Marais,
	<b>à 20 h</b>	Cinéma : « Et si on vivait tous ensemble », Espace du Marais.
<b>Samedi 13 avril</b>	<b>à 14 h</b>	Randonnée découverte sur le site de la falaise de Montfaucon, organisée par l'association AVALFORT, départ belvédère de Montfaucon.
<b>Dimanche 14 avril</b>	<b>à 8 h 15</b>	Randonnée pédestre à Nans-sous-Sainte-Anne, organisée par l'Amicale, départ place Charles de Gaulle,
<b>Dimanche 28 avril</b>	<b>toute la journée</b>	Diagonale du Doubs,
<b>Du mardi 30 avril au mercredi 8 mai</b>		Exposition « Ces forts qui nous entourent », proposée par l'association AVALFORT, hall de la mairie

Visites découverte du Marais organisées par le Syndicat du Marais :

- **Vendredi 5 avril**                      **de 13 h 30 à 17 h 30**
- **Samedi 13 avril**                      **de 13 h 30 à 17 h 30**
- **Mercredi 24 avril**                      **de 13 h 30 à 17 h 30**

## **2. Saveurs et passions : bilan**

Grâce aux organisateurs de la commission animations, aux élus et à leurs conjoints, aux agents techniques et aux nombreux autres bénévoles, cette 9<sup>ème</sup> édition est encore un succès.

551 visiteurs sont venus, Espace du Marais, voir les 60 exposants qui présentaient des « Passions » de belle qualité.

Le Comité de jumelage est satisfait de l'organisation de la buvette et de la restauration. Les 102 repas servis avaient été préparés sur place par l'association.

La 10<sup>ème</sup> édition de Saveurs et Passions aura lieu les 8 et 9 février 2014.

## **Intervention du maire avant le vote du budget**

M. le maire félicite les élus qui malgré des relations difficiles de ce début de mandat ont su prendre les décisions dans un respect mutuel, collectivement et démocratiquement.

Le budget 2013 préparé par la commission finances et présenté lors du Débat d'Orientation Budgétaire permettra la réalisation de la salle polyvalente du Centre Bourg.

L'anticipation des recettes, la maîtrise des dépenses en fonctionnement et en investissement ont permis la réalisation de tous les objectifs fixés sur cette mandature.

M. le Maire remercie les élus pour les investissements ambitieux qui ont été conduits et la politique qui a été menée.

## **COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES**

### **3. Budget : vote des taux**

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire, il a été proposé une augmentation de 4% des taux.

Il est proposé de voter, pour l'année 2013, les taux suivants:

Taxe d'habitation	8.67 %
Taxe foncière bâti	13.72 %
Taxe foncière non bâti	30.97 %

Adopté par 12 voix pour, 3 voix contre (Mathieu GOGUEL, Emilio JUAREZ, Claude MENETRIER), 1 abstention (Christian PRAOM).

### **4. Budget : modification des autorisations de programme et vote des crédits de paiement 2013**

Par délibération du 29.04.2011, le Conseil municipal a autorisé les programmes du complexe sportif et du groupe scolaire.

Les annexes correspondantes des autorisations de programme et de leurs crédits de paiement ont arrêtées au 31/12/2012 lors du vote du compte administratif du 30/01/2013,

Considérant que le programme des travaux du groupe scolaire doit être ajusté pour tenir compte des travaux supplémentaires demandés dans le marché, adopté par délibération n°2012-02-24 du 15/02/2012,

Le Conseil municipal adopte la modification des autorisations de programme comme suit :

#### **AUTORISATION DE PROGRAMME N° 10**

	A.P. = 6 272 030 €	EXERCICES		
	DEPENSES	RAR	2013	2014
CREATION D'UN COMPLEXE SPORTIF VOTE EN 2013	CREDITS DE PAIEMENT	1 946 060.76 €	454 545.34 €	
	RECETTES			
	AUTOFINANCEMENT		342 554.00 €	
	FCTVA		372 600.00 €	347 497.00 €
	SUBVENTIONS	473 665.41 €	56 104.00 €	
	EMPRUNT	700 000.00 €		

Adopté par 16 voix pour, 1 abstention (Mathieu GOGUEL).

• **AUTORISATION DE PROGRAMME N° 11**

L'autorisation de programme n° 11 du groupe scolaire est ajustée à 4 588 800 € TTC.

CREATION D'UN GROUPE SCOLAIRE VOTE EN 2013	A.P. = 4 588 800 €	EXERCICES		
	DEPENSES	RAR	2013	2014
	CREDITS DE PAIEMENT	750 105.60 €	2 020 100.00 €	
	RECETTES			
	AUTOFINANCEMENT		233 584.00 €	
	FCTVA		286 300.00 €	424 046.00 €
	SUBVENTIONS	434 189.00 €	224 600.00 €	
	EMPRUNT	2 800 000.00 €		

Adopté par 13 voix pour, 3 voix contre (Emilio JUAREZ, Claude MENETRIER, Christian PRAOM), 1 abstention (Mathieu GOGUEL).

5. **Budget : vote des budgets primitifs 2013**

**Budget principal.**

• **SECTION FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES	nouveaux crédits 2013
011 Charges à caractère général	484 000.00
012 Charges de personnel	602 000.00
65 Charges diverses de gestion courante	273 950.00
66 Charges financières	334 300.00
67 Charges exceptionnelles	1 450.00
022 Dépenses imprévues	20 000.00
023 Virement à la section d'investissement	1 550 000.00
<b>Le total de la section dépenses de fonctionnement est de</b>	<b>3 265 700.00</b>

RECETTES	nouveaux crédits 2013
002 Excédent antérieur reporté	1 304 492.39
013 Atténuations des charges	20 500.00
70 Produit des services	23 650.00
73 Impôts et taxes	1 472 482.00
74 Dotations et participations	477 760.00
75 Autres produits de gestion courante	146 500.00
77 Produits exceptionnels	50 150.00
<b>Le total de la section recettes de fonctionnement est de</b>	<b>3 495 534.39</b>

• **SECTION INVESTISSEMENT :**

DEPENSES	R.A.R. 2012	nouveaux crédits 2013
001 Solde d'exécution d'investissement		1 125 613.86
16 Emprunts et dettes assimilées		222 000.00
20 Immobilisations incorporelles	14 401.32	2 500.00
21 Immobilisations corporelles	181 650.33	120 000.00
23 Immobilisations en cours	40 660.63	2 500.00
23 Immobilisation en cours (salle polyvalente)		115 000.00
Opération d'équipement - Plateau sportif	1 946 060.76	454 545.34
Opération d'équipement - Groupe scolaire	750 105.60	2 020 100.00
020 Dépenses imprévues		20 000.00
<b>Le total de la section dépenses d'investissement est de</b>	<b>2 932 878.64</b>	<b>4 082 259.20</b>

Soit 7 015 137.84 € en comptant les R.A.R. 2012 et les nouveaux crédits 2013.

RECETTES	R.A.R. 2012	nouveaux crédits 2013
10 Dotations et fonds divers, réserves		747 920.00
13 Subventions d'investissement (salle polyvalente)		28 700.00
Opération d'équipement - Plateau sportif	1 173 665.41	56 105.00
Opération d'équipement - Groupe scolaire	3 234 189.00	224 600.00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 550 000.00
<b>Le total de la section dépenses d'investissement est de</b>	<b>4 407 854.41</b>	<b>2 607 325.00</b>

Soit 7 015 179.41 € en comptant les R.A.R. 2012 et les nouveaux crédits 2013.

Adopté par 13 voix pour, 4 voix contre (Mathieu GOGUEL, Emilio JUAREZ, Claude MENETRIER, Christian PRAOM).

## **Budget assainissement.**

### **• SECTION FONCTIONNEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>nouveaux crédits 2013</b>
11 Charges à caractère général	40 000.00
66 Charges financières	20 381.42
022 Dépenses imprévues	10 000.00
042 Opérations d'ordre entre sections	85 800.00
023 Virement à la section d'investissement	26 600.00

**Le total de la section dépenses de fonctionnement est de** **182 781.42**

<b>RECETTES</b>	<b>nouveaux crédits 2013</b>
002 Excédent antérieur reporté	19 733.63
70 Produit des services	125 000.00
042 Opérations d'ordre entre sections	39 700.00

**Le total de la section recettes de fonctionnement est de** **184 433.63**

### **• SECTION INVESTISSEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>R.A.R. 2012</b>	<b>nouveaux crédits 2013</b>
001 Solde d'exécution d'investissement		292 031.92
16 Emprunts et dettes assimilées		26 600.00
20 Immobilisations incorporelles	2 511.60	10 000.00
21 Immobilisations corporelles	3 090.24	
23 Immobilisations en cours	10 307.34	290 000.00
020 Dépenses imprévues		40 000.00
040 Opération entre section		39 700.00
041 Opérations patrimoniales		61 395.59

**Le total de la section dépenses d'investissement est de** **15 909.18** **759 727.51**

**Soit 775 636.69 € en comptant les R.A.R. 2012 et les nouveaux crédits 2013.**

<b>RECETTES</b>	<b>R.A.R. 2012</b>	<b>nouveaux crédits 2013</b>
10 Dotations et fonds divers, réserves		
13 Subventions d'investissement	175 912.00	76 588.05
16 Emprunts et dettes assimilées	300 000.00	
27 Autres immobilisations financières	2 195.59	49 200.00
021 Virement de la section fonctionnement		26 600.00
040 Opération entre section		85 800.00
041 Opérations patrimoniales		61 395.59

**Le total de la section dépenses d'investissement est de** **478 107.59** **299 583.64**

**Soit 777 691.23 € en comptant les R.A.R. 2012 et les nouveaux crédits 2013.**

Voté à l'unanimité.

## **Budget forêt**

### **• SECTION FONCTIONNEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>nouveaux crédits 2013</b>
11 Charges à caractère général	16 710.00
65 Charges diverses de gestion courante	100 000.00
66 Charges financières	500.00
022 Dépenses imprévues	10 000.00
023 Virement à la section d'investissement	39 500.00

**Le total de la section dépenses de fonctionnement est de** **166 710.00**

<b>RECETTES</b>	<b>nouveaux crédits 2013</b>
002 Excédent antérieur reporté	311 601.65
70 Produit des services	70 500.00

**Le total de la section recettes de fonctionnement est de** **382 101.65**

### **• SECTION INVESTISSEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>R.A.R. 2012</b>	<b>nouveaux crédits 2013</b>
001 Solde d'exécution d'investissement		13 169.80
21 Immobilisations corporelles	15 766.10	29 500.00
020 Dépenses imprévues		10 000.00

**Le total de la section dépenses d'investissement est de** **15 766.10** **52 669.80**

**Soit 68 435.90 € en comptant les R.A.R. 2012 et les nouveaux crédits 2013.**

<b>RECETTES</b>	<b>R.A.R. 2012</b>	<b>nouveaux crédits 2013</b>
10 Dotations et fonds divers, réserves		28 935.90
021 Virement de la section fonctionnement		39 500.00

**Le total de la section dépenses d'investissement est de** **0.00** **68 435.90**

**Soit 68 435.90 € de nouveaux crédits 2013 (pas de R.A.R. 2012).**

Voté à l'unanimité.

## **Budget caveaux**

### **• SECTION FONCTIONNEMENT :**

#### **DEPENSES**

042 Opérations d'ordre entre sections

nouveaux crédits 2013

39 635.39

**Le total de la section dépenses de fonctionnement est de**

**39 635.39**

#### **RECETTES**

002 Excédent antérieur reporté

nouveaux crédits 2013

1 942.51

70 Produit des services

39 635.39

**Le total de la section recettes de fonctionnement est de**

**41 577.90**

### **• SECTION INVESTISSEMENT :**

#### **DEPENSES**

001 Solde d'exécution d'investissement

nouveaux crédits 2013

39 635.39

**Le total de la section dépenses d'investissement est de**

**39 635.39**

#### **RECETTES**

040 Opération entre section

nouveaux crédits 2013

39 635.39

**Le total de la section dépenses d'investissement est de**

**39 635.39**

Voté à l'unanimité.

## **Budget C.C.A.S.**

### **• SECTION FONCTIONNEMENT :**

#### **DEPENSES**

11 Charges à caractère général

nouveaux crédits 2013

20 500.00

012 Charges de personnel

50.00

65 Charges diverses de gestion courante

3 348.62

**Le total de la section dépenses de fonctionnement est de**

**23 898.62**

#### **RECETTES**

002 Excédent antérieur reporté

nouveaux crédits 2013

848.62

70 Produit des services

18 000.00

74 Dotations et participations

5 000.00

77 Produits exceptionnels

50.00

**Le total de la section recettes de fonctionnement est de**

**23 898.62**

Voté à l'unanimité.

## **Budget périscolaire**

### **• SECTION FONCTIONNEMENT :**

#### **DEPENSES**

011 Charges à caractère général

nouveaux crédits 2013

82 800.00

012 Charges de personnel

205 900.00

**Le total de la section dépenses de fonctionnement est de**

**288 700.00**

#### **RECETTES**

013 Atténuations des charges

nouveaux crédits 2013

1 000.00

70 Produit des services

147 700.00

74 Dotations et participations

40 000.00

75 Autres produits de gestion courante

100 000.00

**Le total de la section recettes de fonctionnement est de**

**288 700.00**

### **• SECTION INVESTISSEMENT :**

#### **DEPENSES**

001 Solde d'exécution d'investissement

nouveaux crédits 2013

623.80

020 Dépenses imprévues

400.00

**Le total de la section dépenses d'investissement est de**

**1 023.80**

#### **RECETTES**

10 Dotations et fonds divers, réserves

nouveaux crédits 2013

1 023.80

**Le total de la section dépenses d'investissement est de**

**1 023.80**

Voté à l'unanimité.

## **6. Centre bourg : lancement de l'opération salle polyvalente et bureaux de services**

Il est rappelé que la commune a confié à la sedD (Société d'Équipement du Département du Doubs), le réaménagement de l'emprise de la maison Ménétrier démolie en 2012, dans le prolongement des travaux déjà engagés à proximité. Le projet contribuera à renforcer l'attractivité du Centre Bourg.

Il porte sur la construction d'un bâtiment de l'ordre de 1 200 m<sup>2</sup>, avec un espace de bureaux modulables à l'étage et en rez-de-chaussée une salle polyvalente de 375 m<sup>2</sup> à céder à la Commune.

Cet équipement a été intégré dans les orientations budgétaires 2013 et une opération de programme sera établie de 2013 à 2015.

Les études étant abouties, l'engagement des travaux relatifs à ce projet qui se veut moderne par son architecture et ses caractéristiques énergétiques et qui respectera les normes d'accessibilité, est imminent.

Le Conseil municipal, décide :

- de céder le foncier nécessaire à la mise en œuvre de ce projet dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
  - emprise située à l'intérieur des parcelles n°4 - n°5 - n°6 (Section AC) au 1, rue de la Glacière,
  - terrain nu libéré de toutes contraintes,
  - prix : 84 000 €, prix ferme et définitif,
  - le paiement par la sedD à la Collectivité interviendra consécutivement à la livraison de la salle polyvalente et au plus tard le 31 décembre 2015.
- d'acquérir les locaux correspondant à la salle polyvalente dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
  - la salle polyvalente sera livrée aménagée (système de chauffage, sol, peinture, distribution intérieure, plafond, éléments sanitaires, hors éléments de cuisine ou de mobilier),
  - surface : 375 m<sup>2</sup> (+ ou - 5%),
  - la salle polyvalente constituera une partie intégrante de la copropriété en cours de constitution,
  - prix : 637 947 euros HT (prix ferme et définitif), TVA et frais de notaire en supplément à budgéter en 2013, 2014 et 2015,
  - l'échéancier de paiement sera défini dans le compromis à signer.
- d'approuver le principe d'un retour à meilleure fortune en cas d'amélioration de la marge du bilan de la sedD (le résultat est à ce jour prévu à 3%) avec un partage à part égale de tout résultat au-delà de 3%.
- d'autoriser le maire à signer tous les contrats consécutifs à ces décisions.

Approuvé à l'unanimité.

## **7. Demande de portage par l'Etablissement Public Foncier**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que la décision d'acquérir la propriété rue du Château, comportant les parcelles AA 158,159,160,162 lors du Conseil municipal du 13 novembre 2012, a fait l'objet d'une délibération N° 2012-11-05.

Les parcelles ainsi acquises, jouxtant des parcelles communales, constituent une zone d'équipements publics comme le P.L.U., actuellement en révision, le fait apparaître.

Cet espace permet de réaliser des aménagements et équipement publics en cours de réflexion.

Le maire expose que l'Etablissement Public Foncier du Doubs, institué par arrêté préfectoral du 18 janvier 2007, a été créé notamment pour assurer une mission de portage foncier, afin d'accompagner les projets des collectivités territoriales.

Les conditions générales d'intervention de l'EPF sont régies par les articles L.324-1 à 324-10 du code de l'urbanisme, et précisées par son règlement d'intervention. Une convention opérationnelle, qui fixe les conditions particulières de l'opération, doit être conclue entre la commune et l'EPF.

Le projet de la commune de Saône, sera soumis à la décision du conseil d'administration de l'EPF du 26 mars prochain et figure au rang des opérations de la tranche annuelle de son programme d'intervention.

A cet effet, il est donc proposé au Conseil municipal de solliciter pour ce projet un portage par l'Etablissement Public Foncier du Doubs, qui sera ainsi chargé d'acquérir, de gérer transitoirement et de rétrocéder les biens correspondants, à la commune ou à tout opérateur désigné par elle.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal décide,

- de confier le portage du foncier de la propriété comprenant les parcelles AA 158-159-160-162,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention opérationnelle correspondante.

Approuvé à l'unanimité.

## **8. Zone d'activités : transfert de parcelles à la C.A.G.B.**

Vu les dispositions de l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La C.A.G.B. a déclaré d'intérêt communautaire la zone d'activités du Parc Tertiaire Gare Besançon Franche Comté TGV, par délibération du 11 novembre 2007.

Pour réaliser l'aménagement de ce Parc Tertiaire, la C.A.G.B. et la commune d'Auxon-Dessus ont convenu le transfert de 6 parcelles de la commune d'Auxon-Dessus à la C.A.G.B..

L'acquisition de ces 6 parcelles par la C.A.G.B. serait réalisée pour un montant total prévisionnel de 212 327 €, soit 1.23 €/m<sup>2</sup> pour les fonciers classés en N et 15 €/m<sup>2</sup> pour les fonciers classés en UY ainsi que 30 723 € d'indemnités accessoires pour perte de droit de chasse et effet de lisière.

Ce prix ne prend pas en compte les frais de notaire et de bornage éventuels.

Par ailleurs, en application des dispositions de la délibération du Conseil communautaire en date du 14 septembre 2001, il est précisé que la C.A.G.B. n'a pas à compenser les investissements déjà réalisés dans la zone d'activités des Essarts, intégrée au périmètre de la Z.A.C..

Le Conseil municipal se prononce favorablement :

- sur les modalités financières et patrimoniales du transfert de 6 parcelles entre la C.A.G.B. et la commune d'Auxon-Dessus telles que définies dans la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon du 14 février 2013.

Approuvé à l'unanimité.

## **COMMISSION AFFAIRES SOCIALES**

### **9. Accueil de loisirs vacances d'hiver : bilan**

Le centre de loisirs a accueilli 21 enfants (soit 13 familles concernées) lors de vacances d'hiver du 18 au 22 février 2013.

Des activités autour du thème du bois ont été proposées aux enfants, notamment la fabrication et la pose de nichoirs pour les oiseaux au marais de Saône en compagnie des chasseurs et les visites très appréciées de deux ateliers saônois, chez M. Dominique Bruard et chez M. Gilbert François.

### **10. Ecole : décision rythme scolaire**

Les grandes lignes de la réforme du rythme scolaire avaient été présentées lors du Conseil municipal de janvier.

Dominique PEYRARD fait la synthèse des échanges qui ont eu lieu avec la D.A.S.E.N. (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale), les enseignants, les parents, les élus du secteur.

Tous sont d'accord pour constater qu'il est nécessaire de reporter la mise en œuvre de cette réforme à la rentrée 2014 afin d'approfondir la réflexion sur de nouveaux rythmes scolaires qui se veulent dans l'intérêt des enfants. Sa mise en place nécessite une concertation plus approfondie entre les services, les associations, et les communes environnantes.

La subvention de 50 € par enfant proposée dans le cadre de cette réforme aux communes l'optant dès septembre 2013 a peu d'incidence par rapport au coût supplémentaire à prévoir pour la réorganisation du service périscolaire.

Après débats, le Conseil municipal décide :

- de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, et notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans les écoles communales ;
- de charger Monsieur le maire d'en informer la directrice académique des services de l'éducation nationale et le conseil général au titre du transport scolaire.

Approuvé à l'unanimité.

### **11. Rentrée 2013/2014 : carte scolaire**

La suppression de la 9<sup>ème</sup> classe en élémentaire pour septembre 2013 a été confirmée par la Direction Académique. La construction du nouveau groupe scolaire n'a pas permis de défendre cette fermeture qui se base sur la baisse actuelle et prévisible des effectifs.

Pour maintenir les effectifs, il faudra être attentif au développement du parc de logements locatifs et ainsi permettre l'installation de jeunes couples.

### **12. Groupe scolaire 1<sup>ère</sup> phase : bilan de l'installation des classes de la mairie**

Le déménagement des 7 classes élémentaires de la mairie dans la nouvelle extension du groupe scolaire a eu lieu pendant les vacances scolaires de février.

Ce travail a été accompli par des élus et les agents communaux pour que la rentrée du 4 mars 2013 dans cette partie neuve se passe dans les meilleures conditions.

Dominique PEYRARD remercie tout les intervenants à ce déménagement qui n'a nécessité aucunes dépenses et dont l'organisation et le réaménagement des classes ont été une réussite.

## **COMMISSION PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT**

### **13. Convention S.P.A. : renouvellement 2013**

La convention pour le fonctionnement et la gestion d'une fourrière permet au maire d'assurer ses obligations concernant la capture, l'hébergement et la surveillance sanitaire des chiens en état de divagation sur le territoire communal.

Il est proposé de renouveler la convention signée avec la S.P.A. (Société Protectrice des Animaux) de Besançon.

Le Conseil municipal, décide :

- d'autoriser le maire à renouveler la convention avec la S.P.A. de Besançon,
- de verser à la S.P.A. une somme forfaitaire par habitant par an dont le montant en 2013 s'élève à 0.30 € pendant la durée de la convention à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les crédits (1 002.60 €) sont inscrits au budget de l'exercice 2013.

Approuvé à l'unanimité.

### **14. Travaux plateau sportif : information**

La pose des vitres façades nord va être terminée pour le début de la semaine prochaine. Le bâtiment sera alors ainsi hors d'air et hors d'eau.

Les plafonds dans les salles annexes sont posés.

La pose des gradins, des cloisons, des carrelages et les aménagements extérieurs avec les plantations sont en cours. La chaudière bois est livrée, mais n'est pas encore installée.

### **15. Travaux groupe scolaire : information**

La première phase des travaux « extension du groupe scolaire » a été réceptionnée par la commune le 28 février 2013, pour une installation des élèves dès le 4 mars.

La deuxième phase « réhabilitation de l'ancien bâtiment » a donc commencé par la démolition des parquets, le désamiantage des sols, des cloisons...

L'enrobé de la cour n'a pu être réalisé avant la rentrée à cause des intempéries, néanmoins il devrait être réalisé avant fin mars.

### **16. Forêt : travaux sylvicoles 2013**

Philippe LANTUEJOL présente les propositions de l'O.N.F. relatives au programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier de la commune en 2013.

Ce programme sera réalisé sur les parcelles 1-2-7-10-22-23-26-30-32-18-45-46-47-50 pour des travaux de dégagement manuel et mécanique et pour des plantations de mélèzes (1800), de chênes (2300), de merisiers (50) et d'alisiers (50).

Le Conseil municipal :

- approuve le programme d'actions de l'O.N.F. pour 2013, pour un montant global de 29 414.60 € H.T.,

Les crédits sont inscrits au budget forêt de l'exercice 2013.

Approuvé à l'unanimité.

### **17. Affouage : information**

Les garants ont fait tout leur possible pour réduire les délais malgré l'intervention de quatre forestiers et les conditions hivernales difficiles.

Le marquage de tous les lots est terminé et le tirage au sort aura lieu vendredi 15 mars dans le hall Espace du Marais.

Les forestiers ont fini l'abattage des grumes mais le débardage n'est pas terminé. Dans ces conditions, il semble imprudent de laisser intervenir les affouagistes, c'est pourquoi l'accès à certains lots sera différé de quelques jours.



**COMMISSION URBANISME****18. Etat des demandes d'urbanisme**

## Commission urbanisme du 13 février 2013

<i>TYPE</i>	<i>N° de dossier</i>	<i>Déclarant Identification</i>	<i>Adresse du terrain</i>	<i>Objet de la demande</i>	<i>Décision</i>
<b>DP DEPOT</b>	DP 025 532 13 C 0001	Olivier APOLLON	9 rue de Chardonnet	Création d'1 garage-terrasse accolé à la maison	Attente complète
	DP 025 532 13 C 0004	Laurent BOURGEOIS	1 rue du Château	Création d'1 rampe d'accès pour PMR (personne mobilité réduite)	
	DP 025 532 13 C 0005	Gabriel PERRIN	4 rue des Champs	Bardage en CANEXEL sur le haut de la façade ouest	
	DP 025 532 13 C 0006	Bernard MANCHE	14 rue de Chardonnet	Réfection toiture : remplacement shingle par bac acier	
	DP 025 532 13 C 0007	Danielle VOILHES	12 rue de l'Etoile	Réfection toiture	
	DP 025 532 13 C 0008	Eric DUBOIS	6 rue Charles Bonnefoy	Remplacement fenêtres et volets + peinture portail et garde-corps	
	DP 025 532 13 C 0009	Denise LETE	36 rue de la Fontaine	Réfection toiture côté est	
	DP 025 532 13 C 0010	Bernard BOISSEININ	5 rue du Pied de la Roche	Bûcher accolé au garage existant + rénovation clôture	
	DP 025 532 13 C 0011	Norbert SOURO	3 rue de Chardonnet	Réfection toiture suite à grêle - remplacement FIBROCIMENT par BAC ACIER	
<b>DP DECISION</b>	DP 025 532 13 C 0003	Jean-François HOUILLON	1 rue du Bouleau	Remise à neuf : tuiles + chéneaux + descente	tacite le 13-2-13
	DP 025 532 13 C 0002	Alain CLIMENT	18 rue de l'Etoile	2 VELUX + remplacement shingle par tuiles mécaniques	tacite le 8-2-13
<b>PC DEPOT</b>	PC 025 532 12 C 0024	M. Mme FISSIER Pascal	3 impasse du Chateau	Construction maison individuelle BBC ossature bois sur sol maçonné	Attente complète
<b>CUa DECISION</b>	Cua025 532 13C 0002	RACLE et COLIN, notaires	Au Cras + 11 grande Rue	Simple information	
<b>DIA</b>	DIA 2013-01	RACLE et COLIN, notaires	3 rue Charles Bonnefoy	PREVITALI/JEGO	

## Commission urbanisme du 6 mars 2013

<i>TYPE</i>	<i>N° de dossier</i>	<i>Déclarant Identification</i>	<i>Adresse du terrain</i>	<i>Objet de la demande</i>	<i>Décision</i>
<b>DP DEPOT</b>	DP 025 532 13 C 0001	Olivier APOLLON	9 rue de Chardonnet	Création d'1 garage-terrasse accolé à la maison	Attente complète
	DP 025 532 13 C 0012	HABITAT 25	2 AB rue du Lac	Exutoire de fumée type "fenêtre de toit" - matériel type MADICOB	
	DP 025 532 13 C 0013	HABITAT 25	5 ABC rue de l'Etoile	Agrandissement d'exutoires de fumée type "fenêtre de toit" - matériel type MADICOB	
	DP 025 532 13 C 0014	GENCE David	15 rue des Hurlevents	Muret aggro (90 cm) + grillage vert (120 cm) + portail + portillon	
	DP 025 532 13 C 0015	GAEC LA PRAIRIE Benoit BALANCHE	Le Grand Saône	Réfection toiture : remplacement FIBROCIMENT par BAC ACIER	
	DP 025 532 13 C 0016	Michelle MAUVILLY	6 avenue de la Gare	Réfection toiture bûcher	
	DP 025 532 13 C 0017	Jean ETHEVENAUX	1 rue des Grands Vergers	Réfection toiture suite grêle	

<b>DP DEPOT</b>	DP 025 532 13 C 0018	Michel ROGNON	2 rue du Chat Perché	Clôture muret + grillage + portail	
	DP 025 532 13 C 0019	Anne et J-Paul BURGEOD	1 rue de Roumotte	Création d'1 ouverture + modif. 2 ouvertures existantes	
<b>DP DECISION</b>	DP 025 532 13 C 0004	Laurent BOURGEOIS	1 rue du Château	Création d'1 rampe d'accès pour PMR (personne mobilité réduite)	TACITE
	DP 025 532 13 C 0005	Gabriel PERRIN	4 rue des Champs	Bardage en CANEXEL sur le haut de la façade ouest	TACITE
	DP 025 532 13 C 0006	Bernard MANCHE	14 rue de Chardonnet	Réfection toiture : remplacement shingle par bac acier	TACITE
	DP 025 532 13 C 0007	Danielle VOILHES	12 rue de l'Etoile	Réfection toiture	TACITE
	DP 025 532 13 C 0008	Eric DUBOIS	6 rue Charles Bonnefoy	Remplacement fenêtres et volets + peinture portail et garde-corps	TACITE
	DP 025 532 13 C 0009	Denise LETE	36 rue de la Fontaine	Réfection toiture côté est	TACITE
<b>PC DEPOT</b>	PC 025 532 13 C 0001	SCI LA FERME DU CENTRE Marcel PETITJEAN	13 rue de la Mairie	Construction chaufferie pour logements existants	
	PC 025 532 08 C 0018 (2)	Guy CONTOZ	3 rue du Marais	Création auvent, garage, terrasse, ouvertures modifiées	2 <sup>ème</sup> modificatif
<b>CUa DECISION</b>	CUa025 532 13 C 0003	MARCONOT CLEMENT	16 rue de la Paix	Simple information	
	Cua025 532 13C 004	KLEBER BOCQUENET	3 rue des Campenottes	simple information	
<b>DIA</b>	2013-02	Me MARCONOT	16 rue de la Paix	PETIT et MERCADIER / ROMARY	
	2013-03	Me BOCQUENET	3 rue des Campenottes	JACQUEMIN-BŒUF/ROSEIRO	
	2013-04	Me FEUVRIER	1 rue des Hurlevents	HOLDING MIRE / MARSENS	

### **19. Nouvelle rue zone d'activités secteur de la Gare**

Patrice DI BENEDETTO, explique la nécessité de nommer une nouvelle voie créée pour accéder aux parcelles d'une zone d'activités économique dont certains lots sont construits et en activité,

Sur proposition de la commission, le Conseil municipal :

- adopte la dénomination « rue la Louvière » pour la voie de desserte des parcelles intérieures de la zone d'activités la Louvière.
- charge M. le maire de communiquer cette information notamment au lotisseur, aux riverains et aux services de la Poste.

Approuvé à l'unanimité.

### **20. Dispositif de maintien de l'application du dispositif d'incitation à l'investissement locatif intermédiaire « DUFLOT »**

La loi de finances pour 2013 a créé un nouveau dispositif d'aide à l'investissement locatif intermédiaire DUFLOT. Le bénéfice de l'avantage fiscal est soumis à une contrepartie sociale : l'investisseur s'engage à louer son bien à un loyer inférieur au prix de marché et à des ménages aux ressources intermédiaires.

Actuellement située en zone B2 de la précédente aide à l'investissement locatif « SCELLIER » notre commune peut bénéficier de la nouvelle application sur le même zonage jusqu'au 30 juin 2013.

Toutefois son maintien après cette échéance nécessite que la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, en sa qualité d'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de Programme Local de l'Habitat (PLH), dépose auprès du Préfet de Région et avant le 31 mars 2013, une demande d'agrément.

Cette demande d'agrément doit comporter l'avis des communes membres de la CAGB dès lors qu'elles souhaitent bénéficier du maintien du dispositif sur leurs territoires.

Considérant l'intérêt pour notre commune à pouvoir continuer à bénéficier de l'application du programme « investissement locatif intermédiaire DUFLOT », en raison des objectifs retenus par le Plan Local d'Habitat soit la création sur la commune de 144 logements d'ici 2019 dont 24 conventionnés.

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur la demande d'agrément qui sera formulée par la CAGB pour le maintien, après le 30 juin 2013, de l'application du dispositif d'incitation à l'investissement locatif intermédiaire DUFLOT sur notre territoire communal.

Approuvé à l'unanimité.

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **Information R.T.E.**

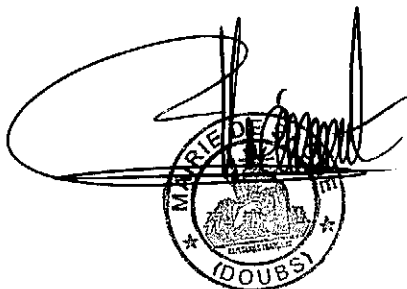
Lors d'un rendez-vous à la Préfecture, R.T.E. (Réseau de Transport de l'Electricité) a annoncé son obligation de renforcer le réseau de distribution sur le secteur et en partie sur l'évolution des tracés et des impacts sur la commune. Le début de la réflexion sur le projet a été présenté aux communes concernées par le périmètre : Saône, Gennes, Montfaucon, Mamirolle, Nancray. De nouvelles rencontres en Préfecture permettront d'avoir plus de précisions quant aux évolutions possibles envisagées par R.T.E..

### **Dates à retenir**

- Prochain Conseil municipal                      lundi 6 mai 2013                      à 20 h 00.

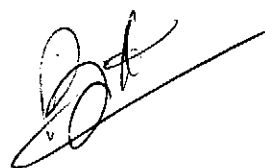
La séance est levée à 21 h 30.

Le Maire,  
Alain VIENNET



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAÔNE' at the top, 'DOUBS' at the bottom, and a central emblem depicting a landscape with a building and trees. The signature is written in a cursive style and overlaps the stamp.

Le rapporteur,  
Maryse BILLOT



The image shows a handwritten signature in black ink, written in a cursive style. The signature is positioned to the right of the text 'Le rapporteur, Maryse BILLOT'.